

## FICHE 7

# Les opérations de dédouanement à l'import dans l'UE

### 1 Les obligations déclaratives de l'importateur

Tout importateur de marchandise originaires d'un pays tiers doit obligatoirement fournir aux services douaniers, une déclaration de détails sur la base d'un formulaire appelé Document Administratif Unique (DAU). Cette déclaration peut être faite manuellement ou de manière informatisée. En général, l'importateur fait appel à un commissionnaire agréé en douane pour remplir cette formalité.

### 2 Les paramètres de la déclaration

3 paramètres interviennent pour la détermination des droits et taxes à l'importation dans l'Union Européenne :

<b>Espèce tarifaire</b>	<p>Il s'agit d'un code de la nomenclature des douanes attribuable à tout produit importé dans l'Union Européenne. Ce code caractérise la nature du produit.</p> <p>En cas de problème pour déterminer l'espèce tarifaire, l'importateur peut utiliser la procédure de Renseignement Tarifaire Contraignant qui engage le service des douanes</p>
<b>Valeur en douane</b>	<p>Par définition, la valeur en douane est la valeur de la marchandise lors de son entrée dans l'UE. Si la marchandise rentre dans l'UE par la mer, la valeur en douane correspond généralement à la valeur CIF.</p>

<b>L'origine</b>	<p>Pour des produits dont la fabrication implique plusieurs pays, l'origine correspond à la dernière transformation ou ouvraison substantielle économiquement justifiée dans un entreprise équipée à cet effet et ayant abouti à la création d'un nouveau produit.</p> <p>L'origine de droit commun se distingue de l'origine préférentielle qui permet de bénéficier de droits de douane réduits</p>
------------------	---

### 3 Le paiement des droits et taxes

Toute importations de marchandises originaires d'un pays tiers donne lieu au paiement de droits et taxes ci-dessous appelé liquidation douanière :

- Droits de douane
- TVA
- Taxes parafiscales
- Droits anti-dumping
- Droits d'accises

La liquidation douanière peut bénéficier de deux facilités de paiement : le crédit d'enlèvement et le crédit de droits qui permettent de différer le paiement des droits de douanes.

Le tableau ci-dessous présente les principaux postes de la liquidation douanière avec l'assiette de calcul ainsi que la finalité de chaque poste.

Droits et taxes	Assiette de calcul	Finalité
<b>Droits de douane</b>	Valeur en douane	Protéger les industries dans l'Union Européenne
	Valeur en douane + droits de douane +	Impôt sur la valeur ajoutée

<b>TVA</b>	transport et assurance jusqu'au 1er lieu de destination ou de dédouanement	
<b>Taxes parafiscales</b>	Assiette <i>ad hoc</i> , très souvent la valeur franco frontière française	Protéger des activités nationales sensibles à la Concurrence internationale